

**Arrêté du 18 Moharram 1441 correspondant au 18 septembre 2019
portant désignation des membres du comité « Substances
réglementées » (substances appauvrissant la couche d’ozone)**

.....

Par arrêté du 18 Moharram 1441 correspondant au 18 septembre 2019, les membres dont les noms suivent, sont désignés, en application des dispositions des articles 20 et 21 du décret exécutif n°13-110 du 5 Joumada El Oula 1434 correspondant au 17 mars 2013 réglementant l’usage des substances qui appauvrissent la couche d’ozone, de leurs mélanges et des produits qui en contiennent, au comité «substances réglementées» (substances appauvrissant la couche d’ozone):

- Mme. Hamidi Samira, représentante du ministre chargé de l’environnement, présidente;
- M. Zouatnia El Kheir, représentant du ministre de la défense nationale ;
- M. Ibka Fahem, représentant du ministre de l’intérieur, des collectivités

locales et de l’aménagement du territoire;

- Mme. Ould Khelifa Fairouz, représentante du ministre des finances ;
- Mme. Lamrani Nawel, représentante du ministre chargé de l’énergie ;
- Mme. Hammam Dalila, représentante du ministre chargé de l’agriculture ;
- Mme. Berkache Djamila, représentante du ministre chargé du commerce ;
- Mme. Boukhari Karima, représentante du ministre chargé de la santé ;
- M. Ennehaiti Yassine, représentant du ministre chargé de l’industrie.